



A3

Version 2026

Formation – Sécurité

A3 Formation-Sécurité est un centre de formation spécialisé dans la prévention des risques et la sécurité au travail.



Nous mettons nos années d'expérience à votre service pour vous offrir des formations à la hauteur de vos attentes.

Tel : 01 80 85 65 05

Mail : info.a3formationsecu@gmail.com



Formation – Sécurité

*Notre seule priorité :
C'est Votre sécurité*



Incendie



*Port du harnais
de sécurité*



SST



Echafaudages



*Préparation au
CACES® R372M*



Contrôles



*Préparation au
CACES® R386*



*Préparation au
CACES® R389*



*Amiante
sous section 4*



*Préparation à
l'habilitation
électrique*

Formation travail en hauteur - Port des EPI :

Port du harnais de sécurité sur site équipé	Page 5
Port du harnais de sécurité sur toitures sur site non équipé	Page 6
Recyclage Port du harnais de sécurité sur site non équipé.....	Page 7

Formation échafaudages :

Echafaudage roulant R457: Montage, démontage, utilisation & vérification...	Page 9
Echafaudage fixe R408 montage, démontage, utilisation, vérification	Page 10 et 11
Echafaudage fixe R408 Réception conformité 02 jours.....	Page 12 et 13
Echafaudage fixe R408 Réception conformité 01 jour.....	Page 14 et 15

Formation Préparation à l'habilitation électrique :

Préparation à l'habilitation électrique personnel non électricien	Page 17 à 24
Préparation à l'habilitation électrique personnel électricien	Page 25 à 38

Formation AMIANTE sous section 4 :

Opérateur	Page 40
Encadrement	Page 41 et 42

Formation Risques Plombs

Opérateur	Page 43
Encadrement	Page 44

Formation préparation au CACES® :

Préparation au CACES® R489 chariots élévateurs.....	Page 46 à 48
Préparation au CACES® R485 gerbeur à conducteur accompagnant.....	Page 49 à 51
Préparation au CACES® R482 engins de chantier.....	Page 52 à 54
Préparation au CACES® R486 PEMP.....	Page 55 à 57
Préparation au CACES® R490 Grue Auxiliaire de chargement	Page 58 à 60
AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux	Page 61 à 63

Formation Secourisme :

Sauveteur Secouriste du Travail (SST).....	Page 64 à 66
--	--------------

Formation Incendie :

Manipulation des extincteurs , Evacuation, guide et serre fil	Page 67 à 70
---	--------------

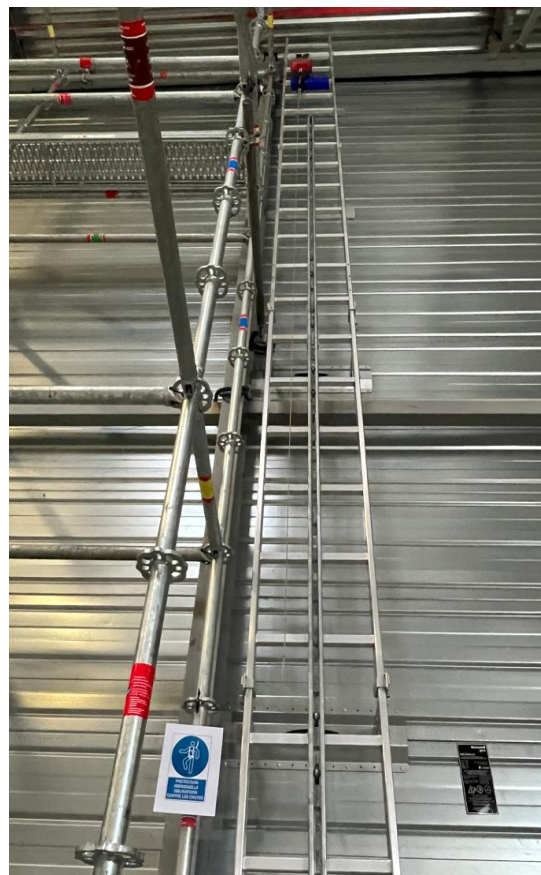
Autres prestations :

Contrôle annuel de vos EPI de classe 3 (harnais, longe, antichute ..).	Page 72
Elingage, Chef de Manoeuvre	Page 73 à 75
Formations sur mesure	Page 76



Formation – Sécurité

Port du harnais



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à utiliser des EPI sur des sites équipés (ligne de vie et points d'ancrages à demeure)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) - Maîtrise de la langue française.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jours / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Connaître la réglementation relative au travail en hauteur.

Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation.

Maîtriser les principes d'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur et leurs conditions d'utilisation.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 j

La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques.

Approche réglementaire du Travail en hauteur.

Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.

Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.

Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).

Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.

Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

Formation pratique: 0.5 j (sur site équipé)

Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais.

Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau).

Déplacements verticaux et /ou horizontaux.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à utiliser des EPI sur des sites **NON** équipés (**pas** de ligne de vie et de points d'ancrages à demeure,)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) - Maîtrise de la langue française.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Connaître la réglementation relative au travail en hauteur

Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation.

Maîtriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 jour

La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques.

Approche réglementaire du Travail en hauteur.

Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.

Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.

Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).

Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.

Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

Formation pratique: 1.5 jours

Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais

Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site

Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)

Sécurisation d'échelle mobile pour l'utiliser comme moyen d'accès (contrôle visuel et norme afférente)

Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)

Déplacements horizontaux et verticaux,

Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et /ou rigides

Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne qui est amenée à utiliser des EPI sur des sites **NON** équipés (**pas** de ligne de vie et de points d'ancrages à demeure)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail) - Maîtrise de la langue française.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jours / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Connaître la réglementation relative au travail en hauteur

Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation.

Maîtriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 2h

La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques.

Approche réglementaire du Travail en hauteur.

Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.

Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.

Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).

Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.

Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

Formation pratique: 5h

Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais

Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site

Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)

Sécurisation d'échelle mobile pour l'utiliser comme moyen d'accès (contrôle visuel et norme afférente)

Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)

Déplacements horizontaux et verticaux,

Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et /ou rigides

Poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

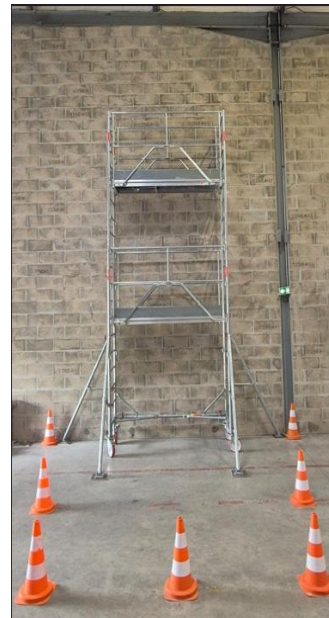
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



A3

Formation – Sécurité

Echafaudages Fixes et Roulants



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à monter, démonter ou utiliser un échafaudage roulant dans le cadre de sa fonction.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jours / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique composée de 2 échafaudages roulants
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Maîtriser le montage et le démontage d'un échafaudage roulant dans les règles de l'art

Connaitre la réglementation en vigueur (décret 2004-924 et R457).

Contenu du stage :

Formation théorique : 0.5 jour

Sensibilisation aux chutes de hauteur

Textes réglementaires européens et nationaux (décret 2004-924)

Recommandation INRS R457

Droits et devoirs employeurs/employés

Normes des échafaudages roulants

Les règles de sécurité du montage et démontage

Les vérifications réglementaires et leurs traçabilités : avant la mise en service (examen d'adéquation + de montage + état de conservation), la vérification journalière (état de conservation), la vérification trimestrielle

Formation pratique: 0.5 jour

Analyse de la situation de travail

Montage de l'échafaudage en sécurité selon la notice du fabricant

Circulation et travail depuis l'échafaudage en sécurité

Monter du matériel sur l'échafaudage (charges maximales admissibles)

Réception des échafaudages roulants. (examen d'adéquation, vérification journalière, état de conservation, examen de montage)

Démontage d'un échafaudage en sécurité

Exercices de montage et démontage en intérieur et extérieur (règles d'utilisation)

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis : Selon le référentiel de la R457 CNAM TS

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
- **Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI)** contre les chutes de hauteur.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages suivants : Montage façade avec console, Montage porte à faux, Montage poutre de franchissement, levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Contenu du stage :

Formation théorique : 0.5 jour

Se situer et être acteur de la prévention des risques :

Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs, Signaler les situations dangereuses, Prévenir les risques, communiquer et rendre compte

Monter et démonter un échafaudage de pied

conformément à la notice du fabricant : Identifier les différents types d'échafaudage, les éléments le constituant et leurs domaines d'utilisation, Comprendre et exploiter la notice du fabricant,

Préparer le montage, monter et démonter une structure simple d'échafaudage de pied : apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages, vérifier la conformité par rapport à la notice et/ou au plan d'installation

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied : Cadre réglementaire des vérifications (mise en service, remise en service, vérification trimestrielle, vérification journalière)

Utiliser un échafaudage de pied : respecter les limites de charges, tenir compte de la Co activité sur les chantiers

Formation pratique: 1.5 jour

• **Monter et démonter un échafaudage de pied**

conformément à la notice du fabricant : préparer le montage : aménager l'air de travail (balisage et signalisation adaptée)

• Monter et démonter une structure simple d'échafaudage de pied en utilisant à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité du monter (Epi)

• Implanter l'échafaudage : travée

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique composée d'un échafaudage façadier ALTRAD et d'un multidirectionnel LAYHER
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Formation pratique: SUITE

- Monter et démonter des niveaux sur échafaudage à cadre et multidirectionnel
- Réaliser un montage spécifique avec console, porte à faux, poutre de franchissement, levage de charge avec potence
- Elinguer et treuiller des charges : réaliser un élingage adapté, choix des élingues et modes d'élingage
- **Utiliser un échafaudage de pied en sécurité** : accéder et circuler sur l'échafaudage, tenir compte de la coactivité sur les chantiers, maintenir de l'échafaudage en sécurité

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :**Sur la base du référentiel de la recommandation N° 408 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie**

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne (chef d'entreprise, chef de chantier, salariés,...) qui doit établir un procès verbal de réception et de conformité d'un échafaudages fixes

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir une **Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages** : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser la langue française parlée et écrite / les mathématiques élémentaires ET la lecture courante de plans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :2

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la rédaction du procès verbal de réception et de conformité d'un échafaudage fixe selon la R408, le décret 924 du 1^{er} septembre 2004 ainsi que de l'arrêté du 21 décembre 2004

Contenu du stage :**Formation théorique : 1.5 jour**

- Dispositions réglementaires (décret du 1^{er} sept 2004, arrêté du 21 décembre 2004 et R 408).
- Les risques liés aux échafaudages fixes, les partenaires de la prévention et leurs rôles
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Les obligations et responsabilités de chacun, le droit de retrait
- Vérification de l'adéquation de l'ouvrage : Les différents types d'échafaudages les domaines d'utilisation, le cahier des charges
- Contraintes spécifiques de site : Plan de prévention , Autorisation de voirie, Permis de travaux, les risques (électriques, chimiques, voirie ...), Balisage, signalisation, moyens d'accès
- La conformité de l'échafaudage aux plans d'installations
- Comprendre la notice de montage : Savoir lire un plan d'échafaudage, réaliser un croquis, dresser une nomenclature
- Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales : Bilan des charges verticales, descente de charges, répartition sur appuis, les classes d'échafaudages, contraintes apportées par les dépôts
- Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges horizontales : Bilan des charges horizontales, efforts au vent (bâché ou non bâché), contreventements, ancrages et amarrages
- Vérifier la conformité des niveaux de travail : Type et résistance des planchers préfabriqués et des platelages en planches , les différents types de planchers, les limites de charges et résistances des planchers

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique composée d' un échafaudage façadier ALTRAD et d'un multidirectionnel LAYHER
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP BTP.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

- Vérifier la conformité des accès et des protections collectives contre les chutes : les garde-corps et plinthes, les différents types d'accès, estimation des efforts
- Les contraintes et montages particuliers Utilisation des consoles de déports, installations de potence de levage, le franchissement d'obstacle, le bâchage
- Vérifier la mise en place des consignes d'utilisation : les panneaux indiquant les charges admissibles, les panneaux interdisant toute personne étrangère au chantier.
- Rédiger un rapport de vérification : savoir réaliser le procès-verbal de réception

Formation pratique : 0.5 jour

Mise en situation : établissement d'un PV de réception et conformité

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Sur la base du référentiel de la recommandation N° 408 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne (chef d'entreprise, chef de chantier, salariés,...) qui doit établir un procès verbal de réception et de conformité d'un échafaudages fixes

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir une **Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages** : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser la langue française parlée et écrite / les mathématiques élémentaires ET la lecture courante de plans.
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jour / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la rédaction du procès verbal de réception et de conformité d'un échafaudage fixe selon la R408, le décret 924 du 1^{er} septembre 2004 ainsi que de l'arrêté du 21 décembre 2004

Contenu du stage :**Formation théorique : 0.5 jour**

- Dispositions réglementaires (décret du 1^{er} sept 2004, arrêté du 21 décembre 2004 et R 408).
- Les risques liés aux échafaudages fixes, les partenaires de la prévention et leurs rôles
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Les obligations et responsabilités de chacun, le droit de retrait
- Vérification de l'adéquation de l'ouvrage : Les différents types d'échafaudages les domaines d'utilisation, le cahier des charges
- Contraintes spécifiques de site : Plan de prévention , Autorisation de voirie, Permis de travaux, les risques (électriques, chimiques, voirie ...), Balisage, signalisation, moyens d'accès
- La conformité de l'échafaudage aux plans d'installations
- Comprendre la notice de montage : Savoir lire un plan d'échafaudage, réaliser un croquis, dresser une nomenclature
- Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales : Bilan des charges verticales, descente de charges, répartition sur appuis, les classes d'échafaudages, contraintes apportées par les déports
- Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges horizontales : Bilan des charges horizontales, efforts au vent (bâché ou non bâché), contreventements, ancrages et amarrages
- Vérifier la conformité des niveaux de travail : Type et résistance des planchers préfabriqués et des platelages en planches , les différents types de planchers, les limites de charges et résistances des planchers

Réception et maintenance des échafaudages de pied R408

Durée : 1 jour

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique composée d' un échafaudage façadier ALTRAD et d'un multidirectionnel LAYHER
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

**Cette formation n'est pas éligible au dispositif TOP
BTP.**

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

- Vérifier la conformité des accès et des protections collectives contre les chutes : les garde-corps et plinthes, les différents types d'accès, estimation des efforts
- Les contraintes et montages particuliers Utilisation des consoles de déports, installations de potence de levage, le franchissement d'obstacle, le bâchage
- Vérifier la mise en place des consignes d'utilisation : les panneaux indiquant les charges admissibles, les panneaux interdisant toute personne étrangère au chantier.
- Rédiger un rapport de vérification : savoir réaliser le procès-verbal de réception

Formation pratique : 0.5 jour

Mise en situation : établissement d'un PV de réception et conformité

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

**Sur la base du référentiel de la recommandation N° 408 de
la Caisse Nationale d'Assurance Maladie**

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



Formation – Sécurité

Habilitation Electrique



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel d'entreprise devant réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jours / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :

Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Prescriptions associées aux zones de travail.

Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V

Documents et les acteurs concernés par les Travaux.
Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.
Identification des acteurs concernés.
Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de Travail, etc.)
Application des prescriptions de cette Habilitation.
Zone de Travail.
Application des instructions de sécurité.
Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur pour les participants.
Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Condition de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui effectue toute opération d'ordre Electrique simple ou d'ordre Non Electrique sur ou dans l'Environnement des Ouvrages ou des Installations, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés ou, au plus tard, dès leur première mise sous tension totale ou partielle, même pour Essai.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Prescriptions associées aux zones de travail.

Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

1^{ère} journée - Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V .

Documents et les acteurs concernés par les Travaux.

Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.

Identification des acteurs concernés.

Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de Travail, etc.)

Application des prescriptions de cette Habilitation.

Zone de Travail.

Application des instructions de sécurité.

Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès, le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com**Module Intervention BT – Chargé d'Intervention Élémentaire BT - (BS)**

Limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdictions, etc.).
Informations à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique.
Fonctions des Matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT.
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.
Description des séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.
Documents applicables dans le cadre des Interventions BT Élémentaires
Procédure de remplacement et de raccordement.
Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Module Manœuvres en basse tension - BE Manœuvre

Reconnaître les matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT dans leur environnement.
Identification des matériels électriques objet des Manœuvres.
Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.
Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.
Limites de l'Habilitation BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).
Réalisation de MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
Informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé de d'Exploitation Electrique ou au Chargé de Consignation.
Instructions de sécurité spécifiques aux Manœuvres.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui effectue toute opération d'ordre Electrique simple ou d'ordre Non Electrique sur ou dans l'Environnement des Ouvrages ou des Installations, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés ou, au plus tard, dès leur première mise sous tension totale ou partielle, même pour Essai.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1,5 jour / 10,5 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Prescriptions associées aux zones de travail.

Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

1^{ère} journée - Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V .

Documents et les acteurs concernés par les Travaux.

Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.

Identification des acteurs concernés.

Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de Travail, etc.)

Application des prescriptions de cette Habilitation.

Zone de Travail.

Application des instructions de sécurité.

Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : Non disponible sur cette durée
voir tarif et durée de la formation initiale

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès, le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Module Intervention BT – Chargé d'Intervention Elémentaire BT - (BS)

Limites de l'Habilitation BS (Autorisation et interdictions, etc.).

Informations à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique.

Fonctions des Matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT.

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.

Description des séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT Elémentaires

Procédure de remplacement et de raccordement.

Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Module Manœuvres en basse tension - BE Manœuvre

Reconnaître les matériels électriques des Domaines de Tension BT et TBT dans leur environnement.

Identification des matériels électriques objet des Manœuvres.

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Identification, vérification et utilisation des EPI appropriés.

Limites de l'Habilitation BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).

Réalisation de MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé de d'Exploitation Electrique ou au Chargé de Consignation.

Instructions de sécurité spécifiques aux Manœuvres.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui effectue toute opération d'ordre Electrique simple ou d'ordre Non Electrique sur ou dans l'Environnement des Ouvrages ou des Installations, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés ou, au plus tard, dès leur première mise sous tension totale ou partielle, même pour Essai.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée - Tronc commun Tronc Commun N° 1

Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Prescriptions associées aux zones de travail.

Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

1^{ère} journée - Module Chargé de chantier - B0 - H0 - H0V .

Documents et les acteurs concernés par les Travaux.

Utilisation des documents correspondant à son niveau d'Habilitation et à sa fonction.

Identification des acteurs concernés.

Limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, Zone de Travail, etc.)

Application des prescriptions de cette Habilitation.

Zone de Travail.

Application des instructions de sécurité.

Surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
 Tarif Intra entreprise : nous consulter
 Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
 Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
 Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
 (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès, le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
 Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
 Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Module Intervention BT – Chargé d'Intervention Spécifique BT - (BP)

Savoirs et savoir-faire

- Acteurs concernés par les Opérations.
- Limites de l'Habilitation BP (Autorisation et interdits, etc.).
- Zone de Travail définie.
- Application des prescriptions.
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
- Fonctions des Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
- Reconnaissance des Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
- Vérification visuelle du bon état des isolants des modules et des dispositifs de connexions.
- Mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques.
- Mise oeuvre des mesures de prévention en cas de détérioration d'un isolant lors de la pose de modules photovoltaïques.
- Description des séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X).
- Mise en oeuvre des mesures de prévention lors de la pose et du raccordement d'une série de modules dont le matériel de connexion est protégé (code IP2X).
- Analyse des risques préalablement à chaque Situation de Travail.
- Réalisation de l'interconnexion (code IP2X) des modules entre eux.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de Connexion et de Déconnexion en présence de tension (indice BR)

L'Exécutant d'Opération Electrique est une personne qui travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un Chargé de Travaux, d'un Chargé d'Intervention Générale, d'un Chargé d'Essais, etc..., afin de réaliser des Opérations d'ordre Electrique Hors Tension... (indice B1)

Chargé de Travaux : personnel responsable de l'organisation et de la Surveillance du chantier, quel que soit le nombre d'Exécutants placés sous ses ordres (indice B2)

Les Essais sont des Opérations ayant pour but de vérifier qu'un Ouvrage ou une Installation fonctionnent conformément à leurs spécifications. (attribut Essais)

Personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la Consignation Electrique sur demande du Chef d'Etablissement, du Chargé d'Exploitation Electrique ou de la personne autorisant l'accès (indice BC)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Connaissances en électricité et être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré..

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Noms et les limites des différents Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Les rôles de chacun.

Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.

Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

3^{ème} jour: Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur **domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)**

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de **CONSIGNATION**.

Opération de dépannage.

Opération de Mesurage et Essai.

Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

3 jours / 21 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

3^{ème} jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.
Prescriptions d'exécution des Travaux.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.
Opérations de Consignation *sur* différents types de matériels.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de Connexion et de Déconnexion en présence de tension (indice BR)

L'Exécutant d'Opération Electrique est une personne qui travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un Chargé de Travaux, d'un Chargé d'Intervention Générale, d'un Chargé d'Essais, etc..., afin de réaliser des Opérations d'ordre Electrique Hors Tension... (indice B1/ H1)

Chargé de Travaux : personnel responsable de l'organisation et de la Surveillance du chantier, quel que soit le nombre d'Exécutants placés sous ses ordres (indice B2 / H2)

Les Essais sont des Opérations ayant pour but de vérifier qu'un Ouvrage ou une Installation fonctionnent conformément à leurs spécifications. (attribut Essais)

Personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la Consignation Electrique sur demande du Chef d'Etablissement, du Chargé d'Exploitation Electrique ou de la personne autorisant l'accès (indice BC / HC)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Connaissances en électricité et être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Noms et les limites des différents Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Les rôles de chacun.

Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.

Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

3^{ème} jour: Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur **domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)**

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de **CONSIGNATION**.

Opération de dépannage.

Opération de Mesurage et Essai.

Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Préparation à l'habilitation électrique NFC 18-510 personnel électricien basse et haute tension

Durée : 4 jours

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

4 jours / 28 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension et cellule Haute tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

3^{ème} jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension

(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.
Prescriptions d'exécution des Travaux.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.
Opérations de Consignation sur différents types de matériels.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

4^{ème} jour : Module Travaux hors tension en haute tension

(H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai)

Les différents Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).
Rôles du Chargé de Consignation, et du Chargé d'Exploitation Electrique.
Instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX :
Pour les CHARGES DE TRAVAUX :
Identification du Chargé d'exploitation Electrique et échange des informations nécessaires ;
Instructions données par le Chargé d'Exploitation Electrique ou le Chargé de Consignation
Les différents niveaux d'Habilitation et leurs
Prescriptions d'exécution des Travaux.
Zone de Travail (pour les H2, H2V).
Zone de Voisinage Renforcée
Zone 2 - (Pour les H1V et H2V).
La Zone de Travail.
Documents applicables dans le cadre des Travaux Hors Tension (Attestation de Consignation, Avis de fin de Travail), également es autres documents associés (Autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, etc.).
Rédaction des documents applicables dans le cadre des Travaux (pour pour les H2, H2V).

Préparation à l'habilitation électrique NFC 18-510 personnel électricien basse et haute tension

Durée : 4 jours

4^{ème} jour : Module Travaux hors tension en haute tension (H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai) suite

*Vérification et finalisation de l'Attestation de Première Etape de Consignation.
Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
Règles et Instructions de Sécurité.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Identification, vérification et utilisation du matériel et l'outillage appropriés.
Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'Environnement objet des Travaux.
Réalisation de Travaux Hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
Réalisation d'une deuxième étape de Consignation.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
Instructions de Sécurité spécifiques aux Essais (pour H2V Essai).
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux Essai*

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de Connexion et de Déconnexion en présence de tension (indice BR)

L'Exécutant d'Opération Electrique est une personne qui travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un Chargé de Travaux, d'un Chargé d'Intervention Générale, d'un Chargé d'Essais, etc..., afin de réaliser des Opérations d'ordre Electrique Hors Tension... (indice B1)

Chargé de Travaux : personnel responsable de l'organisation et de la Surveillance du chantier, quel que soit le nombre d'Exécutants placés sous ses ordres (indice B2)

Les Essais sont des Opérations ayant pour but de vérifier qu'un Ouvrage ou une Installation fonctionnent conformément à leurs spécifications. (attribut Essais)

Personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la Consignation Electrique sur demande du Chef d'Etablissement, du Chargé d'Exploitation Electrique ou de la personne autorisant l'accès (indice BC)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Connaissances en électricité et être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.
Formation du personnel avec mise en œuvre en situation

réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

1^{ère} journée et 2^{ème} jours - Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Noms et les limites des différents Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Les rôles de chacun.

Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.

Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

3^{ème} jour: Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur **domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)**

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de **CONSIGNATION**.

Opération de dépannage.

Opération de Mesurage et Essai.

Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

4 jours / 28 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

3ème jour (suite) : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension

(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)
Et Spécificités BP et BR Photovoltaïque

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.

Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.

Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.

Opérations de Consignation sur différents types de matériels.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Opérations sur une installation PV lors de : Zones d'Environnement et leurs limites.

Montage ou démontage d'un connecteur.

Manipulation d'un module PV.

Connexion/déconnexion.

Séparation/condamnation.

Essais, vérifications, mesures.

Interventions BT chaîne PV, entretien et dépannage.

Limite des habilitations BR photovoltaïque

Acquisition des compétences techniques nécessaires aux travaux sur les parties en courant continu.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de Connexion et de Déconnexion en présence de tension (indice BR)

L'Exécutant d'Opération Electrique est une personne qui travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un Chargé de Travaux, d'un Chargé d'Intervention Générale, d'un Chargé d'Essais, etc..., afin de réaliser des Opérations d'ordre Electrique Hors Tension... (indice B1)

Chargé de Travaux : personnel responsable de l'organisation et de la Surveillance du chantier, quel que soit le nombre d'Exécutants placés sous ses ordres (indice B2)

Les Essais sont des Opérations ayant pour but de vérifier qu'un Ouvrage ou une Installation fonctionnent conformément à leurs spécifications. (attribut Essais)

Personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la Consignation Electrique sur demande du Chef d'Etablissement, du Chargé d'Exploitation Electrique ou de la personne autorisant l'accès (indice BC)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Connaissances en électricité et être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

0,5 jour- Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Noms et les limites des différents Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Les rôles de chacun.

Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.

Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

0,5 jour: Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur **domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)**

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de **CONSIGNATION**.

Opération de dépannage.

Opération de Mesurage et Essai.

Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1,5 jours / 10,5 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

0,5 jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.

Prescriptions d'exécution des Travaux.

Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.

Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.

Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.

Opérations de Consignation sur différents types de matériels.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de Connexion et de Déconnexion en présence de tension (indice BR)

L'Exécutant d'Opération Electrique est une personne qui travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un Chargé de Travaux, d'un Chargé d'Intervention Générale, d'un Chargé d'Essais, etc..., afin de réaliser des Opérations d'ordre Electrique Hors Tension... (indice B1/ H1)

Chargé de Travaux : personnel responsable de l'organisation et de la Surveillance du chantier, quel que soit le nombre d'Exécutants placés sous ses ordres (indice B2 / H2)

Les Essais sont des Opérations ayant pour but de vérifier qu'un Ouvrage ou une Installation fonctionnent conformément à leurs spécifications. (attribut Essais)

Personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la Consignation Electrique sur demande du Chef d'Etablissement, du Chargé d'Exploitation Electrique ou de la personne autorisant l'accès (indice BC / HC)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Connaissances en électricité et être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

0,5 jour - Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Noms et les limites des différents Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Les rôles de chacun.

Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.

Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

0,5 jour - Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur **domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)**

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de **CONSIGNATION**.

Opération de dépannage.

Opération de Mesurage et Essai.

Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension et cellule Haute tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

0,5 jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension

(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Identification des différents niveaux d'Habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées.
Prescriptions d'exécution des Travaux.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.
Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.
Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.
Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.
Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.
Opérations de Consignation sur différents types de matériels.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

0,5 jour : Module Travaux hors tension en haute tension

(H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai)

Les différents Travaux Hors Tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension).
Rôles du Chargé de Consignation, et du Chargé d'Exploitation Electrique.
Instructions données par le CHARGE DE TRAVAUX .
Pour les CHARGES DE TRAVAUX :
Identification du Chargé d'exploitation Electrique et échange des informations nécessaires ;
Instructions données par le Chargé d'Exploitation Electrique ou le Chargé de Consignation
Les différents niveaux d'Habilitation et leurs
Prescriptions d'exécution des Travaux.
Zone de Travail (pour les H2, H2V).
Zone de Voisinage Renforcée
Zone 2 - (Pour les H1V et H2V).
La Zone de Travail.
Documents applicables dans le cadre des Travaux Hors Tension (Attestation de Consignation, Avis de fin de Travail), également es autres documents associés (Autorisation de Travail, Instruction de Sécurité, etc.).
Rédaction des documents applicables dans le cadre des Travaux (pour pour les H2, H2V).

4^{ème} jour : Module Travaux hors tension en haute tension (H1, H2, H1V, H2V, H2V Essai) suite

*Vérification et finalisation de l'Attestation de Première Etape de Consignation.
Mesures de prévention à observer lors d'un Travail.
Règles et Instructions de Sécurité.
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
utilisés spécifiques aux Travaux.
Identification, vérification et utilisation du matériel et l'outillage appropriés.
Identification des Ouvrages ou des Installations et des Zones d'Environnement
objet des Travaux.
Réalisation de Travaux Hors tension avec ou sans la présence de pièces nues
sous tension.
Réalisation d'une deuxième étape de Consignation.
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à
l'Habilitation visée.
Instructions de Sécurité spécifiques aux Essais (pour H2V Essai).
Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant aux Essai*

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)
Contrôle continu pour la partie pratique
Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le
formateur.
Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de
réalisation seront délivrées à l'employeur .
Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les
indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement
intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et
devront être lus par l'intéressé.
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière
active et constructive.
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des
acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel qui assure des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire, et des opérations de Connexion et de Déconnexion en présence de tension (indice BR)

L'Exécutant d'Opération Electrique est une personne qui travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un Chargé de Travaux, d'un Chargé d'Intervention Générale, d'un Chargé d'Essais, etc..., afin de réaliser des Opérations d'ordre Electrique Hors Tension... (indice B1)

Chargé de Travaux : personnel responsable de l'organisation et de la Surveillance du chantier, quel que soit le nombre d'Exécutants placés sous ses ordres (indice B2)

Les Essais sont des Opérations ayant pour but de vérifier qu'un Ouvrage ou une Installation fonctionnent conformément à leurs spécifications. (attribut Essais)

Personne chargée d'effectuer ou de faire effectuer les opérations de la Consignation Electrique sur demande du Chef d'Etablissement, du Chargé d'Exploitation Electrique ou de la personne autorisant l'accès (indice BC)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

Connaissances en électricité et être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Être capable de maîtriser les risques électriques afin de permettre à l'employeur de délivrer au personnel ainsi formé l'habilitation électrique correspondante.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

0,5 jour - Tronc commun Tronc Commun N° 2

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Noms et les limites des différents Domaines de Tension.

Zones d'Environnement et leurs limites.

Principe d'une Habilitation.

Définition des symboles d'Habilitation.

Les rôles de chacun.

Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une Opération électrique.

Séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Equipements de Protection Collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Moyens de Protection Individuelle et leurs limites d'utilisation.

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.

Conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

0,5 jour : Module Interventions BT générales (BR)

Différentes Interventions BT Générales les Interventions BT Elémentaires et les limites respectives de leur **domaine (intervention sur circuit électrique de 63 A maximum)**

Fonctions des Matériels Electriques BT et TBT.

Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique..

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Interventions BT.

Documents applicables dans le cadre des Interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).

Mesures de prévention à observer lors d'une Intervention BT.

Opérations de **CONSIGNATION**.

Opération de dépannage.

Opération de Mesurage et Essai.

Opérations de Connexion et de Déconnexion en présence ou non de tension.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

4 jours / 28 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

1 jour : Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension

(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BE Essai, BC)
Et Spécificités BP et BR Photovoltaïque

Différents Travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
Rôle du Chargé de Consignation et du *Chargé d'Exploitation Electrique*.
Fonctions des Matériels électriques BT et TBT.

Documents applicables dans le cadre des Travaux hors tension
Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux Travaux.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Instructions de sécurité spécifiques aux Essais (pour B2V Essai).
Informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'Exploitation Electrique et au Chargé de Travaux.

Rédaction de documents pouvant être utilisés lors d'une Consignation.

Opérations de Consignation sur différents types de matériels.

Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'Habilitation visée.

Opérations sur une installation PV lors de : Zones d'Environnement et leurs limites.

Montage ou démontage d'un connecteur.

Manipulation d'un module PV.

Connexion/déconnexion.

Séparation/condamnation.

Essais, vérifications, mesures.

Interventions BT chaîne PV, entretien et dépannage.

Limite des habilitations BR photovoltaïque

Acquisition des compétences techniques nécessaires aux travaux sur les parties en courant continu.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



A3

Formation – Sécurité

Amiante SS4 et Risques Plombs



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire
Personnel opérateur de chantier

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur
- Aptitude médicale avec suivi renforcé (tous les 2 ans)

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique amiante SS4
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Villeneuve le roi 94
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

EPI amiante SS4 mis à disposition pour chaque participant lors de formation

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :
Être acteur de la prévention.
Participer à la démarche de prévention de l'entreprise.
Connaître les risques liés à l'amiante **selon l'arrêté du 23 février 2012**

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique :

Caractéristiques et propriétés de l'Amiante :

Effets sur la santé
Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
Diagnostic et repérages avant travaux
Réglementation du travail
Opérations pouvant entraîner une exposition aux fibres d'amiante
Techniques de captage des poussières
Méthodes de travail et procédures recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement
Equipements de protection collective
Equipements de protection individuelle selon les normes en vigueur
utilisation, Contrôle et entretien
Gestion des déchets
Situations d'urgence et situations anormales
Travaux pratiques sur chantier fictif (mises en situations simulées)
Conduite en cas de découverte d'amiante, de dysfonctionnement ou situation d'urgence

Formation pratique:

Habillage, décontamination, percement de sol et ou mur, replis, déplacement de dalles, confinement

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- Une attestation de compétence amiante sera remise à l'employeur pour les participants ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personnel occupant un poste de cumul de fonction : encadrement technique et de chantier

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur
- Aptitude médicale avec suivi renforcé (tous les 2 ans)

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

5 jours / 35 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plate forme pédagogique amiante SS4
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Villeneuve le roi 94

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

EPI amiante SS4 mis à disposition pour chaque participant lors de formation

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Connaître les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition induits.

Connaître les principes de réduction de production et d'émission de poussière d'amiante.

Sur la base de l'évaluation des risques, établir, faire appliquer ou appliquer un mode opératoire s'intégrant dans un plan de prévention ou un PPSPS.

Définir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante et les modes opératoires à intégrer dans un plan de prévention ou un PPSPS.

Appliquer les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante.

Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source

Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés

Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique :

Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
Régions à terrains amiantifères.

Les exigences de la réglementation
Interdiction de l'amiante

Prévention du risque pour les interventions

Protection des travailleurs

Élimination des déchets amiantés

Dispositions pénales encourues par l'employeur

Exigences du Code de la santé

Obligations des propriétaires.

Les documents administratifs

Repérage et diagnostic

Obligations des armateurs

Analyse critique des documents pour évaluer les risques.

Identification de l'amiante

Produits et dispositifs

Modalités d'identification

Rapports de repérages et diagnostics

Produits ou procédés de substitution à l'amiante

Obligations du donneur d'ordre.

La gestion des déchets Conditionnement, étiquetage, stockage, évacuation et élimination des déchets.

Les actions à mener avant les interventions

Evaluation des risques et ses résultats

Notices de postes

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION ET VALIDATION DES ACQUIS :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur pour les participants qui auront participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux tests théoriques et pratiques.
- Une attestation de compétence amiante sera remise à l'employeur pour les participants ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques

CONDITIONS DE REUSSITE :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Formation théorique : suite

Choix des méthodes de travail.

Les procédures et méthodes d'intervention

Procédures pour la protection des travailleurs et de l'environnement

La Prévention - Les Statistiques - L'évaluation des risques.

Approche réglementaire du Travail en hauteur.

Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles.

Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes.

Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute).

Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage.

Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante

Procédures de contrôle de l'empoussièrement

Suivi des expositions

Procédures de décontamination

Traçabilité des opérations

Situations d'urgence et anormale

Procédures de gestion des déchets.

Les protections collectives et individuelles

Choix, utilisation, maintenance et entretien des équipements de protection collective

Limites d'efficacité Consignes d'utilisation, de maintenance et de remplacement à faire appliquer.

La gestion des déchets

Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.

Faire appliquer l'ensemble des procédures et méthodes aux encadrants de chantier et opérateurs.

Formation pratique:

Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

Les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées

Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits

Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source

Sur la base de l'évaluation des risques,

Être capable d'établir un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer

Être capable de définir et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire
Personnel opérateur des entreprises intervenant dans les travaux exposant au risque plomb.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur
- Aptitude médicale avec suivi renforcé (tous les 2 ans)

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jour / 7 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : Nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Villeneuve le roi 94
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

EPI plombs mis à disposition pour chaque participant lors de formation

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Connaître les risques pour la santé et les voies d'intoxication.
- Comprendre l'intérêt du suivi médical renforcé vis-à-vis des maladies professionnelles.
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue, notamment les procédures de sortie de zone de travail.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Les principales sources de pollution par le plomb

- Connaître l'élément plomb - minéral et métal.
- Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau).
- Déterminer l'origine des risques.

Les causes de contamination et les pathologies

- Identifier les formes et les voies d'intoxication.
- Connaître les effets du plomb - risques immédiats à effets différés.

Prévention médicale et surveillance biologique

- Connaître les obligations de SMR et lister les intérêts.
- Situer le contexte réglementaire.

Les mesures d'hygiène et de prévention

- Lister les mesures d'hygiène et de prévention à prendre.
- Savoir vérifier les différents appareils de protection respiratoire.

Appliquer les procédures de décontamination en sortie de zone

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation ainsi qu'une attestation de compétence plombs seront délivrées à l'employeur.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque plomb, y compris dans la phase de conception des dossiers.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur
- Aptitude médicale avec suivi renforcé (tous les 2 ans)

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00
8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plate forme pédagogique
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Villeneuve le roi 94
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

EPI plombs mis à disposition pour chaque participant lors de formation

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION ET VALIDATIONS DES ACQUIS :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation ainsi qu'une attestation de compétence plombs seront délivrées à l'employeur

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération.
- Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue, applicables par les intervenants de chantier.
- Comprendre l'intérêt du suivi.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Les principales sources de pollution par le plomb :

- Connaître l'élément plomb - minéral et métal. Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau). Déterminer l'origine des risques.

Les causes de contamination et les pathologies :

- Identifier les formes et les voies d'intoxication. Connaître les effets du plomb - risques immédiats et en risques différés.

Prévention médicale, surveillance méto-biologique :

- Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles. Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications. Définir les liens entre les dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement.

Les enjeux juridiques associés au risque plomb :

- Identifier les différents codes applicables. Connaître les différents services publics impliqués. Lister les différentes responsabilités selon les codes applicables (Travail, Santé, Environnement, Pénal).

Les différents diagnostics plomb et évaluation des risques :

- Identifier les types de diagnostic en fonction des résultats recherchés. Réaliser l'analyse critique d'un CREP et déterminer les limites du document. Établir une méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux.

Les objectifs de résultats fixés par la réglementation :

- Définir les règles applicables Code du Travail et Code de l'environnement. Lister les prescriptions incontournables techniques, santé, CMR.

Préparation et organisation des travaux :

- Comparer et choisir une technique opératoire. Définir les moyens et équipements de protection. Déterminer les procédures d'intervention intégrant les mesures de prévention (décontamination, hygiène, gestion des déchets).

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



Formation – Sécurité

CACES



Les catégories de chariot élévateur

FORMATION INITIALE

Généralités :

Conduite en sécurité de chariots automoteur à conducteur porté en vue de l'obtention du CACES ®.

Durée :

1 à 5 jours à définir selon les catégories

Nombres de stagiaires :

6 maximum

Références réglementaires :

Décret n°98-1084 du 02/12/98
R489

Méthodes pédagogiques :

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Recyclage :

Le CACES® est valable 5 ans

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



CATEGORIE 1A / 1B :

Les transpalettes à conducteur porté et préparateur de commande au sol



CATEGORIE 2 :

Les chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité inférieure à 6000 kg



CATEGORIE 3 :

Les chariots élévateur en porte à faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg



CATEGORIE 4 :

Les chariots élévateur en porte à faux de capacité supérieure à 6000 kg



CATEGORIE 5 :

Les chariots élévateur à mat rétractable

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

3 à 5 jours / 21 à 35 heures

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de chariot automoteur à conducteur porté
- Maîtriser la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté
- Être formé à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, et ainsi obtenir son CACES® R.489 dans la catégorie visée.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- La réglementation en vigueur, la responsabilité pénale des opérateurs,
- Les responsabilités et qualités du conducteur de chariot.

Technologie des chariots automoteurs de manutention

- Classification des chariots,
- Présentation des différents types des chariots et accessoires,
- Description du chariot automoteur de manutention,
- Identification et rôle de chaque organe, dispositifs de sécurité,
- Le centre de gravité - Notions d'équilibre,
- Les types de palettes,
- La maintenance - Consignes d'entretien.

Sécurité

- La sécurité dans l'entreprise,
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
- Manutention et stockage des produits dangereux,
- Identification des pictogrammes,
- Règles particulières applicables à la conduite des chariots.

Utilisation des chariots automoteurs de manutention

- Les vérifications journalières,
- La circulation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,
- Le stockage et le déstockage, le gerbage,
- Le chargement et le déchargement, les manipulations spéciales.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : cf planning de nos stages Inter
Dates : cf planning de nos stages Inter
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- **Test CACES ®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG FORMATION** (certificat INRS N° D-613-01) **1 journée**
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires..
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un CACES ® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -
Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029

1A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - RS 6866

1B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - RS 6867

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -
Validité certification : Date enregistrement 01/10/2024 | fin validité : 01/10/2029

2A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 2A : Chariots à plateau porteur - RS 6800

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -
Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029

2B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - RS 6868

3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 6869

4 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes - RS 6871

5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 6870

6 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élévable - RS 6872

7 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 489 catégorie 7 : Conduite hors production des chariots - RS 6873

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05
info.a3formationsecu@gmail.com

Les catégories de gerbeur

FORMATION INITIALE

Généralités :

Conduite en sécurité gerbeur en vue de l'obtention du CACES ®.

Durée :

02 jours à définir selon les catégories

Nombres de stagiaires :

6 maximum

Références réglementaires :

Décret n°98-1084 du 02/12/98
R485

Méthodes pédagogiques :

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Recyclage :

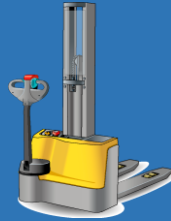
Le CACES® est valable 5 ans

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

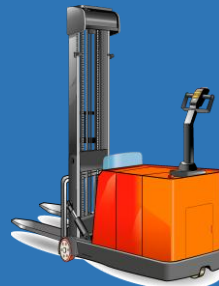
CATEGORIE 1 :



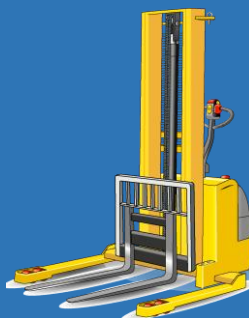
Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (1,20 m < Hauteur de levée ≤ 2,50 m)



CATEGORIE 2 :



Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m)



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale à la conduite de gerbeurs

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative à l'utilisation de gerbeur à conducteur accompagnant
- Maîtriser la conduite en sécurité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Être formé à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, et ainsi obtenir son CACES® R.485 dans la catégorie visée

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique :

- La réglementation en vigueur, la responsabilité pénale des opérateurs,
- Les responsabilités et qualités du conducteur de gerbeur.

Technologie des gerbeurs à conducteur accompagnant

- Description du gerbeur à conducteur accompagnant
- Identification et rôle de chaque organe, dispositifs de sécurité,
- Le centre de gravité - Notions d'équilibre,
- Les types de palettes,
- La maintenance - Consignes d'entretien.

Sécurité

- La sécurité dans l'entreprise,
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
- Manutention et stockage des produits dangereux,
- Identification des pictogrammes,
- Savoir lire un tableau/abaque de charge

Utilisation des chariots automoteurs de manutention

- Prise de poste et mise en service
- Les vérifications journalières,
- La circulation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,
- Le stockage et le déstockage, le gerbage,
- Le chargement et le déchargement, les manipulations spéciales.
- Fin de poste et Maintenance

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Grigny

Dates : Nous consulter

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- **Test CACES ®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG FORMATION** (certificat INRS N° D-613-01) **1 journée**
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un CACES ® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

• **Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :**

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 05/12/2024 | fin validité : 28/11/2029

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)

Recommandation 485 catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant - RS 6937

2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)

Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m - RS 6938

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Les catégories d'engins chantier

Généralités :

Conduite en sécurité d'engins de chantier en vue de l'obtention du CACES®.

Durée :

A définir selon les catégories

Nombres de stagiaires :

6 maximum

Références réglementaires :

R482

Méthodes pédagogiques :

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Recyclage :

Le CACES® est valable 10 ans

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



CATEGORIE A :

pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques
masse ≤ 6 t, chargeuses,
chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 t,
chenilles ou sur pneumatiques
moto-basculateurs, compacteurs de masse ≤ 6 t, tracteurs
agricoles de puissance
≤ 100 cv (73,6 kW).



CATEGORIE B1 :

pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques,
masse > 6 t, pelles
multifonctions.



CATEGORIE B2:

machines automotrices de sondage ou de forage.



CATEGORIE B3 :

pelles hydrauliques rail-route.



CATEGORIE C1 :

chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 t
chargeuses-pelleteuses de masse > 6 t



CATEGORIE C2 :

bouteurs,
chargeuses à chenilles > 6 tonnes



CATEGORIE C3 :

niveleuses automotrices



CATEGORIE D :

niveleuses automotrices



CATEGORIE E :

tombereaux rigides ou articulés, motobasculateurs
de masse > 6 tonnes, tracteurs agricoles
de puissance > 100 cv (73,6 kW).



CATEGORIE F :

chariots de manutention tout-terrain à conducteur
porté, à mât,
chariots de manutention tout-terrain
à conducteur porté, à flèche télescopique.



CATEGORIE G :

déplacement et chargement / déchargement
sur porte-engins des engins de chantier des
catégories A à F, sans activité de production,
pour démonstration ou essais.

**PUBLIC CONCERNE :**

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne étant amenée à utiliser un engin de chantier.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale
- Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

Nombre de jour et d'heures : à définir selon les catégories

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la recommandation R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier,
- être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins concernés
- maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés,
- Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,
- Obtenir son **CACES®**, dans la ou les catégories concernées.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique :

- règlement et textes de la recommandation r482
- les accidents du travail et risques divers, les acteurs de la prévention
- classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- technologie des différents organes de sécurité
- prise de poste et vérifications journalière
- règles et consignes de conduite en sécurité, stabilité des engins de chantier
- travaux de terrassement, levage de charges , levage et transport de personnes
- gestes de commandement, signalisation (balisage) sur chantier et sur voie publique, fin de poste

Formation pratique:

- la prise de poste et les vérifications journalières
- examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- montée et descente sur porte engin*
- prise et dépose de charges au sol et en hauteur
- chargement et déchargement d'un véhicule latéralement
- terrassement**
- respect des consignes pour une conduite en sécurité, fin de poste



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : cf notre planning sur notre site internet ou dans le devis

Dates : cf planning de nos stages Inter sur notre site internet

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement

intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- **Test CACES ®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation** (certificat INRS N° D-613-01)
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un CACES ® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité

certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040

B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041

B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 7042

B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 7043

C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044

C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 7045

C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 7046

D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047 E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie

E : Engins de transport - RS 7048 F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie

F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 7023

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Les catégories de PEMP

Généralités :

Conduite en sécurité de PEMP en vue de l'obtention du CACES ®.

Durée :

A définir selon les catégories

Nombres de stagiaires :

6 maximum

Références réglementaires :

R486

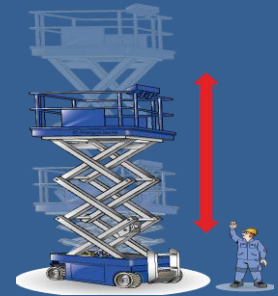
Méthodes pédagogiques :

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

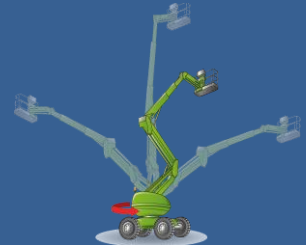
Recyclage :

Le CACES ® est valable 5 ans

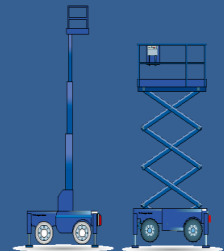
Nacelle de Type A :
élévation verticale



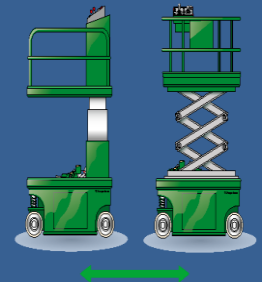
Nacelle de Type B : élévation
multidirectionnelle



Groupe A Type 1



Groupe A Type 3



Groupe B Type 1



Groupe B Type 3



Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne débutante ou expérimentée.
Conducteur permanent ou occasionnel.
Conducteur sans activité de production (location, maintenance, démonstration...)
Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

3 à 4 jours / 21 ou 28 heures
Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30
6 personnes maximum

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la recommandation R486, les devoirs et responsabilités des conducteurs de PEMP,
- être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, de la ou des PEMP concernées
- être capable d'effectuer, à la prise de poste, l'examen d'adaptation et de positionnement de la PEMP,
- être capable d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
- être capable de mettre en œuvre la PEMP et d'effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés,
- pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,
- obtenir son **CACES®**, dans la ou les catégories concernées.
- Obtenir son attestation de formation harnais dans le cadre d'une utilisation de PEMP uniquement

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 1 jour

- Le rôle et les responsabilités du conducteur de PEMP.
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents Types de PEMP.
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS.
- Les consignes d'utilisation et de sécurité et de port du harnais de sécurité
- Les contrôles périodiques, la stabilité des PEMP.
- Les généralités sur le système élévateur, les manœuvres de secours.

Formation pratique: 1 jour à 2 jours

- Entraînement au port des EPI contre les chutes de hauteur
- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste –
- Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Corbeil Essonnes

Dates : cf planning de nos stages Inter à Corbeil Essonnes

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis : 1 journée

- **Test CACES®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation**(certificat INRS N° D-613-01) **1 journée**
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement + une attestation de présence et de réalisation ainsi qu'une attestation de formation au port du harnais de sécurité sur PEMP seront délivrées à l'employeur.
- **Un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -

Validité certification : Date enregistrement 15/12/2024 | fin validité : 18/12/2029

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale -
RS 7000 B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 486A catégorie C : Conduite hors production des
PEMP - RS 7002



Formation – Sécurité

Grue Auxiliaire



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler une grue auxiliaire

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 à 3 jours / 14 à 21 heures

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être sensibilisé à la réglementation, la recommandation concernant l'utilisation des grues auxiliaires et le rôle des différents organismes de contrôle et de prévention,
- Respecter la signalisation sur route, le plan de circulation en entreprise et sur chantier,
- Connaître la technologie des grues auxiliaires ainsi que leur positionnement et leur stabilité
- Maîtriser les opérations de chargement et de déchargement de véhicules en appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur, en entreprise et sur la voie publique,
- Assurer la maintenance de premier niveau des grues auxiliaires et des équipements utilisés.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution sur machine de chaque participant.

Formation théorique :

- Dispositions relatives au décret du 08/01/65
- Recommandation CNAMTS R490
- Les règles et les consignes de conduite en sécurité

Formation pratique :

- OPERATIONS DE LEVAGE : Présentation – Description – Les équipements; les différents montages sur porteur – la mise en marche; l'orientation – la stabilisation- le levage; les gestes de commandement
- OPERATIONS DE LEVAGE : Centre de gravité; notion d'équilibre; la courbe de charge; les règles de sécurité
- LES PRINCIPAUX RISQUES : Retombée – Renversement de la charge – Déformation des châssis; les risques avec les obstacles fixes ou mobiles; les risques électriques (lignes aériennes)
- LES CONTROLES : Sur le porteur, sur la grue de chargement
- CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT : Chantier, Zone urbaine
- POINTS DIVERS : L'élingage, l'entretien de la grue de chargement; les prescriptions du code de la route

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Corbeil Essonnes

Dates : nous consulter

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- **Test CACES ®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG FORMATION** (certificat INRS N° D-613-01) **1 journée**
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- Un **CACES ® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 02/03/2020 | fin validité : 02/03/2025

1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 490 : Grues de chargement - RS 6997

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com



Formation – Sécurité

AIPR



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Personne exécutant des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens :

conducteur d'engins dans les travaux publics,
conducteur de nacelles élévatrices, grue,
suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics.

PREREQUIS :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jour / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique) titulaire d'une attestation de concepteur AIPR en cours de validité.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Ordinateurs mis à disposition pour le test QCM.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

A3 Formation-Sécurité est CENTRE EXAMEN N°552

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.

S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.

Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 1 journée

Marquage / Piquetage au sol, cartographie,

Procédures DR-DICT,

Compétences des personnels,

Guide technique :

Présentation,

Mode d'emploi

Lecture des indices et affleurants,

Les travaux sans tranchée,

Les arrêts de chantier :

Cas d'arrêt de chantier, responsabilités,

Formulaires de constat contradictoire,

Dommages :

Responsabilités,

Formulaire de constat de dommage,

Opérations sur chantier,

Cas particuliers des travaux urgents.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM du gouvernement)

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Attestation de compétence AIPR remise à l'employeur pour les participants ayant réussi le test QCM du gouvernement

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

PUBLIC CONCERNE : Personnel expérimenté dans les réseaux

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Encadrant : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux).

Concepteur : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux).

PREREQUIS :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jour / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique) titulaire d'une attestation de concepteur AIPR en cours de validité.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Ordinateurs mis à disposition pour le test QCM.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

A3 Formation-Sécurité est CENTRE EXAMEN N°552

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.

S'entraîner sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.

Relier les exigences de l'examen AIPR aux obligations réglementaires et maximiser ses chances de réussite au QCM.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 1 journée

Marquage / Piquetage au sol.

Cartographie.

Compétences des personnels.

Formulaire de DICT.

Analyse des réponses du DCE et du marché.

Application du guide technique.

Lectures des indices et affleurants.

Travaux sans tranchée.

Constat d'arrêt ou de sursis.

Constat de dommage.

Opérations sur chantier.

Entraînement au QCM.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM du gouvernement)

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur ,

Attestation de compétence AIPR remise à l'employeur pour les participants ayant réussi le test QCM du gouvernement

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



Formation – Sécurité

SST



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne des entreprises privées, publiques et scolaires devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du TRAVAIL (SST) dans son établissement,

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

Minimum 04 personnes – Maximum 10 personnes

Un minimum de 04 participants est requis pour pouvoir maintenir la session

Si au début de la formation, il y a moins de 04 participants la formation ne pourra avoir lieu.

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Notre organisme est habilité sous le N°INRS 1508507/2022/SST-01/O/12. Formateur(s) certifié(s) INRS (titulaire d'un certificat de formation de formateur SST).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Valise pédagogique : défibrillateur automatisé, mannequin RCP adulte, enfant et nourrisson, matériel de réalisation des simulations
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

La validité du certificat SST est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST7. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable de :
Porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Programme :

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis:

- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un certificat de SST (valable 24 mois) sera délivré par l'organisme habilité** au candidat qui a participé activement à la totalité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité,

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne des entreprises privées, publiques et scolaires devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du TRAVAIL (SST) dans son établissement,

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

Être titulaire d'un certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jour / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

Minimum 04 personnes – Maximum 10 personnes

Un minimum de 04 participants est requis pour pouvoir maintenir la session.

Si au début de la formation, il y a moins de 04 participants la formation ne pourra avoir lieu.

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Notre organisme est habilité sous le N°INRS 1508507/2022/SST-01/O/12. Formateur(s) certifié(s) INRS (titulaire d'un certificat de formation de formateur SST).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Valise pédagogique : défibrillateur automatisé, mannequin RCP adulte, enfant et nourrisson, matériel de réalisation des simulations
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

La validité du certificat SST est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

Les objectifs de la formation Maintenir et actualiser les compétences acteur en Sauveteur Secouriste du Travail (SST) sont :

Continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Programme :

Intervenir face à une situation d'accident du travail :

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
Protéger de façon adaptée

Examiner la victime

•Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime

•Secourir la victime de manière appropriée

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

•Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

•Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

•Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis:

- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement, une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un certificat de SST (valable 24 mois) sera délivré par l'organisme habilité** au candidat qui a participé activement à la totalité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité,

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.



Formation – Sécurité

Sécurité Incendie



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire
Toute personne qui est salarié d'une entreprise. L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :
Maîtrise de la langue française.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

0,5 jour / 4 heures
Horaires : 9h00 – 13h00
10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : sans objet
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Prévoir un endroit en extérieur pour mettre le bac à feu permettant les exercices.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Reconnaître, utiliser les moyens de secours de l'établissement.
- Acquérir des réflexes et automatismes face à un danger,
- Répondre aux exigences réglementaires

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique et pratique : 0.5 j

- La réglementation
- Les causes d'incendie,
- La prévention des incendies,
- L'alarme et l'alerte,
- La combustion,
- La propagation,
- Les fumées,
- Les classes de feu,
- Les extincteurs.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Validation des acquis tout au long de la formation
- Suivi des objectifs de la sensibilisation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire
Toute personne qui est salarié d'une entreprise.
L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :
Maîtrise de la langue française.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :
- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

0,5 jour / 3,5 heures
Horaires : 9h00 – 12 h30
10 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : sans objet
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Aucune

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être capable organiser et diriger l'évacuation des personnes.

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique

- Textes réglementaires, Code du Travail, circulaire D.R.T N° 95-07 du 14 Avril 1995
- Reconnaissance des itinéraires, signalisation, dégagements et alarmes sonores,
- Simulation d'une évacuation,
- Reconnaissance des points de rassemblement,
- Synthèse.

Formation pratique

- Modalités d'alarme, d'alerte et de mise en sécurité des personnes et des biens,
- Technique d'évacuation,
- Détermination des responsables d'évacuation, guides et serre-files,
- Synthèse et bilan.

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Validation des acquis tout au long de la formation
- Suivi des objectifs de la sensibilisation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne travaillant dans un lieu soumis à une réglementation incendie

Maîtrise de la langue française.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

0,5 jour / 3 heures

Horaires : 9h00 – 13h00

Aucune limite de participants

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : sans objet

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Sans objet

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Savoir réagir face à un début d'incendie

Satisfaire au Code du Travail

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique et pratique : 0.5 j

Déclenchement de l'alarme incendie

Analyse de l'évacuation du site par le formateur

Désignation du personnel

Responsable d'évacuation

Guide-file et Serre-file

Chargé du contrôle nominatif

Connaissances de leurs missions, des techniques et des consignes d'évacuation.

Renseignement du registre de sécurité

Retour sur la gestion de l'évacuation

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Un rapport d'évacuation sera remis à l'issue de la simulation.

Renseignement de l'intervention dans le registre de sécurité.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecur@gmail.com

Autres prestations



PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui souhaite pouvoir contrôler annuellement les EPI contre les chutes de hauteur (classe 3) et qui sait lire, écrire et comprendre le français.

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jour / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié A3 Formation-Sécurité ou sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91

Dates : cf. planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf. document en annexe)

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

L'approvisionnement du matériel E.P.I. conformément aux exigences CE ;

L'enregistrement du matériel dans le registre de sécurité ;

La mise à disposition de l'intervenant, les E.P.I. nécessaires et appropriés au travail à réaliser ;

La traçabilité des E.P.I.

La vérification des EPI afin de les reconduire, les rebuter ou les envoyer en réparation

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 j

Présentation de la réglementation relative aux travaux en hauteur :

Présentation des obligations et des responsabilités de l'employeur, de l'employé.

Présentation des différents E.P.I. antichute

Formation pratique: 0.5 j

Présentation des enregistrements obligatoires à réaliser durant les vérifications périodiques ;

Définition du mode opératoire de vérification des différents E.P.I. antichute ;

Exercices pratiques de vérification des E.P.I. antichute.

Renseigner les fiches de contrôle

Consigner le contrôle dans le registre de sécurité

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des élingages pour des manœuvres de levage
L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Aptitude physique (Certificat médical du Médecin du Travail)

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jours / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu : INTRA sur site client uniquement

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Acquérir les connaissances et le savoir-faire pour faciliter les opérations de levage et d'utilisation des matériels d'elingage.
- Développer les réflexes de sécurité.
- Utiliser rationnellement le matériel

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 0.5 j

Présentation du programme de stage

Le travail et les responsabilités de l'elingueur

Le matériel d'elingage

Avantages et inconvénients des chanvres, chaînes, câbles et fibres

Les équipements et accessoires de levage

Règles générales d'emploi des élingues

Les modes d'elingage

Choix et mise en place des élingues

Levage, déplacement, dépose des charges

Les commandements : gestes normalisés

Les consignes de sécurité

Formation pratique: 0.5 j

Visite et description du matériel d'elingage

Exercices divers de démonstration

Matériel d'équipement

Accessoires spéciaux

Nœuds usuels et cas d'utilisation

Elingage simple de pièces diverses

Elingage simple de transport et dépose de charges

Travaux d'elingage dirigés

Travaux d'elingage en équipe

Manœuvres dirigées de retournement de pièces diverses

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des élingages pour des manœuvres de levage
L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Aptitude physique (Certificat médical du Médecin du Travail)

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jours / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu : INTRA sur site client uniquement

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Acquérir les connaissances et le savoir-faire pour faciliter les opérations de levage et d'utilisation des matériels d'elingage.

Développer les réflexes de sécurité.

Utiliser rationnellement le matériel

Appliquer les règles de sécurité

Connaitre les gestes de commandement

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 0.5 j

Présentation du programme de stage

Le travail et les responsabilités de l'élingueur

Le matériel d'elingage

Avantages et inconvénients des chanvres, chaînes, câbles et fibres

Les équipements et accessoires de levage

Règles générales d'emploi des élingues

Les modes d'elingage

Choix et mise en place des élingues

Levage, déplacement, dépose des charges

Les commandements : gestes normalisés

Les consignes de sécurité

Les gestes de commandement

Formation pratique: 0.5 j

Visite et description du matériel d'elingage

Exercices divers de démonstration

Matériel d'équipement

Accessoires spéciaux

Nœuds usuels et cas d'utilisation

Elingage simple de pièces diverses

Elingage simple de transport et dépose de charges

Travaux d'elingage dirigés

Travaux d'elingage en équipe

Manœuvres dirigées de retournement de pièces diverses

Manœuvre en suivant les gestes de commandement

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des élingages pour des manœuvres de levage
L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Aptitude physique (Certificat médical du Médecin du Travail)

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jours / 7 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu : INTRA sur site client uniquement

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation

(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe).

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

Appliquer les règles de sécurité

Connaitre les gestes de commandement

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique : 0.5 j

Présentation du programme de stage

Le travail et les responsabilités de l'élingueur

Le matériel d'élingage

Avantages et inconvénients des chanvres, chaînes, câbles et fibres

Les équipements et accessoires de levage

Règles générales d'emploi des élingues

Les modes d'élingage

Choix et mise en place des élingues

Levage, déplacement, dépose des charges

Les commandements : gestes normalisés

Les consignes de sécurité

Les gestes de commandement

Formation pratique: 0.5 j

Exercices divers de démonstration

Matériel d'équipement

Accessoires spéciaux

Nœuds usuels et cas d'utilisation

Manœuvre en suivant les gestes de commandement

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des

stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

Conditions de réussite :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Les formations sur mesure



Vous avez des besoins en formation spécifique liés à votre activité.

Contactez nous, nous montons des modules « Sur mesure » pour répondre à vos besoins.

